# Recommandation de la Commission sur les moyens de préparer les acteurs économiques au passage à l'euro

2000/2278(INI) - 20/06/2001

La commission a adopté le rapport d'initiative de M. Jules MAATEN (ELDR, NL) sur la préparation au passage à l'euro. Le rapport a formulé plusieurs recommandations, notamment que les soldes de janvier devraient être soit avancés à la fin du mois de décembre, soit reportés jusqu'à la mi-janvier de manière à ce que l'introduction des billets et pièces de monnaie en euro n'ait pas lieu au moment même où le commerce de détail est en plein coup de feu. La commission estime également que les consommateurs devraient pouvoir disposer de billets en euro peu avant le 1er janvier, et propose que les distributeurs automatiques de tous les pays de la zone euro soient alimentés pour pouvoir fournir des petites coupures dès le 27 décembre 2001. Le rapport déclare que l'introduction des espèces en euro ne doit pas se traduire par des augmentations "cachées" des prix. Il engage également les États membres à arrondir les montants fixés au niveau administratif (amendes, prestations sociales, par exemple) et ce au profit des consommateurs. La commission est préoccupée par le fait qu'un tiers des petites et moyennes entreprises n'ont pris aucune mesure de préparation concernant la transition vers l'euro et elle accuse les États membres et la BCE d'avoir négligé les aspects touchant aux coûts inhérents à ce changement. C'est, à son avis, la raison pour laquelle la préparation nécessaire n'a pas été effectuée. Aussi les États membres devraient-ils désormais prévoir des incitants fiscaux pour encourager le secteur de la vente au détail à se préparer rapidement. La commission souligne également que nombre de voyageurs sont en possession de pièces émises par d'autres États membres qu'ils ne pourront pas échanger dans leur pays et estime qu'il devrait être possible d'échanger celles-ci aux mêmes conditions que les coupures. Enfin, pour ce qui est de la monnaie thésaurisée, la commission invite ceux qui en détiennent à attendre jusqu'à la mi-janvier pour l'échanger ou à la déposer plus tôt sur un compte.